



Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

# 2025 RENDEZ-VOUS ANNUEL DE PERFECTIONNEMENT

FAVORISER LA CROISSANCE POUR UNE ÉVALUATION DURABLE

MARDI 25 FÉVRIER 2025

OTTAWA CONFERENCE AND EVENT CENTRE  
200, rue Coventry, Ottawa (Ontario)

## Formulaire de participation des commanditaires et des exposants

Complétez ce formulaire et retournez-le au [ncsecretariat@evaluationcanada.ca](mailto:ncsecretariat@evaluationcanada.ca).

Conférencier(ière) principal(e)	2 000 \$	<input type="checkbox"/>
Application d'événement	2 000 \$	<input type="checkbox"/>
Réception de réseautage	1 500 \$	<input type="checkbox"/>
Insigne nominatif	1 000 \$	<input type="checkbox"/>
Audio-visuel	1 000 \$	<input type="checkbox"/>
Dîner de réseautage	700 \$	<input type="checkbox"/>
Déjeuner	500 \$	<input type="checkbox"/>
Pause rafraîchissements	500 \$ (2 disponibles)	<input type="checkbox"/>
Table d'exposition	500 \$	<input type="checkbox"/>

\*Les prix n'incluent pas la TVH.

Une facture vous sera envoyée sous peu avec votre total et les informations de paiement.

Coordonnées	Informations de facturation (si pas le même)
Entreprise / Département : _____	Entreprise / Département : _____
Nom du contact : _____	Nom du contact : _____
Adresse postale : _____	Adresse postale : _____
_____	_____
Courriel : _____	Courriel : _____
Tél : _____	Tél : _____

Politique d'annulation des exposants et des commanditaires : Une fois qu'une facture d'espace d'exposition et/ou de commandite a été émise, l'annulation de tout ou partie de l'espace d'exposition et/ou de commandite demandé avant le 21 janvier 2025 donnera droit à la Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale à une des frais d'annulation de 25 % de la valeur de l'exposition et/ou de commandite pour lesquels l'annulation est demandée. Aucune annulation ne sera autorisée après le 21 janvier 2025. L'exposant et/ou le commanditaire seront responsables après cette date du montant total de l'exposition et/ou de la valeur de la commandite et de toute collection qui en découle, tel que raisonnablement déterminé par la Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale. L'avis d'annulation doit être reçu par écrit par la Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale.



National Capital Chapter  
Canadian Evaluation Society  
Section de la Capitale nationale  
Société canadienne d'évaluation